

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Procès-verbal de la séance du mardi 31 mai 2022**

Le Conseil municipal, légalement convoqué en application du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain DROUET, le mardi 31 mai 2022 à 20 heures 20, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **Ordre du jour :**

**Approbation du Conseil municipal du 26 avril 2022**

**Décisions du Maire :**

**Propositions de délibération :**

#### **DECISION MODIFICATIVE – BUDGET COMMUNE**

régularisation comptable

#### **DETOURNEMENT CHEMIN RURAL N°58 LA GUIONNIERE**

Lancement enquête publique

#### **Infos et points divers :**

Elections législatives : tenue du bureau de vote

Ecole : point de situation

Travaux voirie : point de situation

Commerces : point de situation

Travaux cabinet médical : point de situation

Cimetière : entretien tombe M. Derré

Les Arpens : vente lot n° 02 suivi acte notarial

« Réserve » rue du 11 Novembre

Fêtes en décembre : organisation

Prise de compétence : Enfance-jeunesse

Prise de compétence : eau, assainissement, eaux pluviales

SDIS37 : réunion Comité centre Val de Dême

INRAE : Journée nationale de l'agriculture

#### **Dates à retenir :**

Commission cimetière : à prévoir sur juin

Commission journal : à prévoir sur juin

Bus numérique : vendredi 03 juin 2022

CCAS sortie Ado sur Tours : samedi 11 juin 2022

Elections législatives : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin 2022

Fêtes de fin d'année scolaire : 25 juin 2022

Prochain conseil municipal : le 30 juin 2022 (à définir pour juillet et septembre)

Spectacle feu d'artifice : jeudi 14 juillet 2022

Journées du Patrimoine : 17 et 18 septembre 2022

Journée des Associations : date à définir

Présents : Monsieur Alain DROUET, Monsieur François SALGÉ, Madame Aurélie BELDAN, Monsieur Christophe Riant, Monsieur Éric SOETAERT, Monsieur Olivier BIZIEUX, Madame Lucie OGER, Monsieur Louis DE BEUNAY, Monsieur Stéphane VERDIER, Madame Eloïse DROUET, Monsieur Emmanuel SAUVAGE DE BRANTES ;

Absents représentés : Monsieur Jean-François LECLERC, Madame Geneviève RIPPON, Madame Vérane MAILLER ;

Absents et Absents excusés : Monsieur Jean-Jacques BESNIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de la séance : Madame Eloïse DROUET, Madame Betty BLINÉ, secrétaire de mairie, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire, en application de l'article L 212-15 du Code général des collectivités territoriales.

### **Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil municipal**

#### **Achats**

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	DÉSIGNATION	INTERVENANT	MONTANT HT	MONTANT TTC
2022_17	19/04/2022	COMMUNE	MAIRIE - Entretien voirie	CARRIERES DE VOUTRE	442,04	530,45
2022_18	28/04/2022	COMMUNE	MAIRIE - Calculatrices fin année scolaire	BUREAU VALLEE	171,75	206,10
2022_19	28/04/2022	COMMUNE	MAIRIE - Travaux cabinet médical	PPG DISTRIBUTION	358,49	430,19
2022_20	28/04/2022	COMMUNE	MAIRIE - Agents vêtement de travail	L'UNIFORM	729,25	875,10
2022_21	06/05/2022	COMMUNE	MAIRIE - Fournitures travaux en régie	CHAVIGNY DISTRIBUTION	556,94	668,33
2022_25	09/05/2022	COMMUNE	MAIRIE - Matériel informatique	FEPP INFORMATIQUE	1 264,17	1 517,00
2022_26	13/05/2022	COMMUNE	MAIRIE - tableau tryptique pour l'école	MANUTAN COLLECTIVITES	570,91	685,09
2022_27	18/05/2022	COMMUNE	MAIRIE - Location nacelle	SARL RENOUE	300,00	360,00
2022_28	18/05/2022	COMMUNE	MAIRIE - Vidéoprojecteur pour l'école	REPARETOUT	746,30	895,36
2022_29	20/05/2022	COMMUNE	MAIRIE - Sortie récréative CCAS	PRISON ISLAND TOURS	407,45	448,20
2022_30	24/05/2022	COMMUNE	MAIRIE - Matériel de jeux récréatifs	SAVOIRSPUS	202,95	243,54

#### **Concessions**

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	NOM CONCESSIONNAIRE	N° CONCESSION	MONTANT
2022_022	09/05/2022	COMMUNE	NOYAU Christophe	399	420,00 €
2022_023	09/05/2022	COMMUNE	MOREL Bénédicte	400	420,00 €
2022_024	09/05/2022	COMMUNE	BROCH Robert	398	210,00 €

Le procès-verbal du mardi 26 avril 2022 a été adopté à l'unanimité.

### **Délibérations du conseil**

#### **DE\_2022\_022 DECISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNE**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	900.00	
618	Divers	-900.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2183 - 188	Matériel informatique	900.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		900.00
<b>TOTAL :</b>		<b>900.00</b>	<b>900.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>900.00</b>	<b>900.00</b>

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à voter ces crédits.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

#### Résultat du vote : Adoptée

**Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0**  
**Abstention : 0 Refus : 0**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 03/06/2022 et de l'affichage le 03/06/2022  
 SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 03/06/2022 037-213701162-20220531-DE\_2022\_022-DE

#### DE\_2022\_023 DETOURNEMENT CHEMIN RURAL N°58 LA GUIONNIERE

Monsieur le Maire propose de modifier l'emprise au sol d'une portion du chemin rural n° 58 cadastré YS30 au lieu-dit La Guionnière.

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L311-7 et L123-13,
- Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L123-1 à L123-19 et R123-1 à R123-46,
- Considérant que le tracé actuel de cette portion du chemin rural n° 58 n'est plus utilisé,
- Considérant que la continuité de ladite portion de ce chemin est indispensable mais qu'un détournement sur le site est le plus sensé,
- Considérant que le tracé de cette portion du chemin rural n° 58 doit être modifié,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la proposition de modifier l'emprise au sol d'une portion du chemin rural n° 58 cadastré YS30,
- **DECIDE** d'engager la procédure de détournement de ladite portion dudit chemin rural,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

#### Résultat du vote : Adoptée

**Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0**  
**Abstention : 0 Refus : 0**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 03/06/2022 et de l'affichage le 03/06/2022  
 SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 03/06/2022 037-213701162-20220531-DE\_2022\_023-DE

#### Infos et points divers :

Elections législatives : tenue du bureau de vote

Monsieur le Maire rappelle les dates des élections législatives avec une fermeture du bureau du vote à 18h00. Après consultation des élus, la répartition des créneaux de permanence est programmée comme suit :

#### Dimanche 12 juin 2022

8H00 – 10H30 : Christophe Riant – Vérane MAILLER – Emmanuel de BRANTES

10H30 – 13H00 : François SALGE – Eloïse DROUET – Stéphane VERDIER

13H00 – 15H30 : Olivier BIZIEUX – Alain HEGESIPPE – David EMOND

15H30 – 18H00 : Alain DROUET – Aurélie BELDAN – Lucie OGER

#### Dimanche 19 juin 2022

8H00 – 10H30 : Christophe Riant – Emmanuel de BRANTES – Alain DROUET

10H30 – 13H00 : François SALGE – Stéphane VERDIER – David EMOND

13H00 – 15H30 : Jean-Jacques BESNIER – Lucie OGER – Olivier BIZIEUX

15H30 – 18H00 : Louis de BEAUNAY – Geneviève RIPPON – Sylvie DROUET

#### Travaux voirie : point de situation

Monsieur Christophe Riant prend la parole pour exposer les travaux effectués conformément au programme de voirie du groupement de commandes 2022. La réfection des chemins ruraux communaux concernaient notamment le CR n°37 au Mortier et le CR n°1 du Petit Bois. Monsieur Christophe Riant souligne ici la qualité des prestations effectuées au vue de la complexité technique de ces travaux qui se termineront avant cet été.

Il est toutefois relevé lors de ces interventions de voirie, la détérioration d'une ligne téléphonique enterrée au chemin des Arpents, qui ne sera résolue que lorsque la fibre sera activée dans ce secteur. Pour l'heure, le prestataire Orange a proposé aux usagers pénalisés une alternative au raccordement du réseau téléphonique.

Monsieur Christophe Riant termine en annonçant que les travaux concernant les écluses sont à venir avec la mise en place du radar pédagogique acquis par la Commune.

#### Commerces : point de situation

Monsieur Stéphane VERDIER intervient pour relater l'avancée des travaux des commerces, ponctuée de quelques imprévues gérés dans les temps. La réouverture de la supérette Proxi est programmée ce mercredi 1<sup>er</sup> juin quand les travaux du bar-restaurant débutent. Madame Lucie OGER informe par ailleurs que la vente du pain durant la fermeture de la supérette s'est très bien passée.

#### Ecole : point de situation

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la subvention (DETR) demandée pour l'école et sa nouvelle classe est accordée pour un montant annoncé de près de 7 000.00 euros. Reste le dossier Accessibilité du bâtiment scolaire et de la cantine pour lesquelles une sous-commission doit se tenir à la DDT le 09 juin prochain au cours de laquelle Monsieur le Maire interviendra.

Un conseil municipal des enfants s'est tenu par ailleurs le 31 mai suivi d'une réunion à Monthodon dans le cadre du RPI afin d'exposer l'organisation attendue à la rentrée prochaine : dans ce cadre, du matériel (chaises et tables) seront mis à disposition par la commune de Monthodon. Concernant les effectifs, ils sont arrêtés pour l'heure à 46 élèves pour Monthodon et 63 pour Les Hermites. La question du recrutement d'un nouvel agent communal pour assurer la surveillance des enfants durant la pause méridienne est à l'étude.

Monsieur le Maire termine en rappelant que les demandes de dérogation scolaire sont refusées en raison notamment du coût à supporter pour la Collectivité.

#### Travaux cabinet médical : point de situation

Monsieur le Maire fait savoir qu'un orthophoniste assurera des permanences au cabinet médical dès la fin du mois d'août en sus de la réflexologue et de l'ostéopathe déjà présents.

#### Cimetière : entretien tombe M. DERRÉ

Monsieur le Maire expose le cas de l'entretien au cimetière de la tombe de Monsieur Maurice DERRÉ suite à un don fait à la commune : un prestataire assurait cette intervention de nettoyage et de fleurissement lors de la Toussaint jusqu'à la pandémie du Covid où il est constaté depuis, qu'il n'intervient plus.

Si bien, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée que la Collectivité se charge de cet entretien, souhaitant que cette initiative ne soit pas « oubliée » dans le temps afin que la mémoire de Monsieur DERRÉ soit toujours honorée par nos élus : cette suggestion est validée par l'Assemblée.

#### Les Arpents : vente lot n° 02 suivi acte notarial

Monsieur le Maire annonce que l'acte notarial reprenant la vente de ce lot a été signé ce lundi 30 mai : le versement à la commune des fonds est donc à venir sur le budget LOTISSEMENT de la Collectivité.

A cette occasion, l'office notarial Berthelot et Lemoine a fait remarquer qu'une portion du domaine privé communal au lotissement devait très logiquement au vue de la configuration des parcelles, passer en domaine public (les parcelles des lots n°01, 02 et 03 sont situées sur la parcelle 103 sur laquelle se trouve le trottoir devant lesdits lots). Monsieur le Maire fait savoir qu'il a validé cette proposition, autorisant par la même le notaire à donner suite.

#### « Réserve » rue du 11 Novembre

Monsieur le Maire rappelle qu'une démarche avait été entreprise pour acquérir l'espace réservé sur la parcelle Y10013 La Potence, auprès des nouveaux propriétaires : toutefois, compte tenu du coût d'aménagement envisagé au carrefour et du peu d'intérêt desdits propriétaires, le projet n'est plus d'actualité.

#### Fêtes en décembre : organisation

Monsieur le Maire rapporte que dans le cadre du « Challenge du Bénévolat Pierre CHAUMEIL » créé pour promouvoir le bénévolat associatif, la Fédération française des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (FFM JSEA) souhaiterait récompenser nos associations au même que d'autres communes de moins de 3 000 habitants : à cette fin, les Présidents de nos associations seront consultés pour recueillir les informations nécessaires au Comité départemental de la FFM JSEA.

Par la suite, le prix (le Challenge) sera remis lors d'une réception organisée le 5 décembre, journée mondiale du bénévolat.

Concernant la journée des associations des Hermites, Monsieur le Maire, après échange avec l'Assemblée, propose à ce qu'elle soit organisée le dimanche 04 septembre 2022 : les Présidents des associations seront consultés sur cette date.

#### CCCR : prises de compétence

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de communes prendra en 2023 la compétence Enfance-jeunesse ce qui doit amener à identifier dès à présent les centres ALSH (Nouzilly, Villedieu-le-Château, ...) accueillant les enfants Hermitois.

Sur la prise de compétence « eau, assainissement, eau pluviales », Monsieur le Maire expose sommairement la situation de la Collectivité au regard des attentes de la Communauté de communes au vue de la prise de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : des diagnostics sur les réseaux seront à prévoir d'ici cette échéance.

#### SDIS37 : réunion Comité centre Val de Dôme

Monsieur le Maire informe que le Comité centre Val de Dôme convie la Commune à leur réunion le samedi 4 juin 2022 : sans élus disponibles à l'heure de cette information, il ne sera pas donné suite.

**INRAE : Journée nationale de l'agriculture**

Monsieur le Maire rapporte que le Centre INRAE Val de Loire organise une journée porte ouverte dite « Journée Nationale de l'agriculture » le samedi 18 juin sur le site de Nouzilly. A ce jour, Monsieur Louis DE BEUNAY a répondu à cette invitation.

**Mission « Urgence-Ukraine »**

Monsieur le Maire fait savoir qu'un compte rendu de Monsieur et Madame Odile et Michel VERY sur la mission Urgence-Ukraine daté du 22 mai est à la disposition des Élus. Monsieur et Madame VERY remercie à cette occasion la chaîne de solidarité mise en place pour secourir les Ukrainiens.

**CCCR : Commission mutualisation**

Monsieur Éric SOETAERT prend la parole pour informer que des réflexions ont lieu dans le cadre de la commission Mutualisation présidée par Monsieur Patrice POTTIER : ces réflexions portent notamment sur les logiciels utilisés dans nos mairies, sur les prestataires retenus pour les travaux d'impression des bulletins municipaux mais aussi sur l'achat des produits d'entretien, les ramettes de papier ainsi que sur le financement des projets de rénovation énergétiques.

**Dates à retenir :**

Les Olympiades : samedi 04 juin 2022 à 10h

Commission journal : vendredi 10 juin 2022 17h30

CCAS sortie Ado sur Tours : samedi 11 juin 2022

Elections législatives : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin 2022

Commission cimetièrre : mardi 21 juin 2022 à 14h

Fêtes de fin d'année scolaire : 25 juin 2022 à 11h

Prochains conseils municipaux : le 30 juin, le 21 juillet et le 27 septembre

Spectacle feu d'artifice : jeudi 14 juillet 2022

Journée des Associations : dimanche 04 septembre 2022 (pré-réunion le 24 juin à 19h)

Journées du Patrimoine : 17 et 18 septembre 2022

***L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil municipal est close à 22 h 40.***

**TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 31 mai 2022 par objet**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
31/05/2022	DE_2022_022	DECISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNE	48
31/05/2022	DE_2022_023	DETOURNEMENT CHEMIN RURAL N°58 LA GUIONNIERE	49

**TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 31 mai 2022 par numéro**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
31/05/2022	DE_2022_022	DECISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNE	48
31/05/2022	DE_2022_023	DETOURNEMENT CHEMIN RURAL N°58 LA GUIONNIERE	49

**TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 31 mai 2022 par nomenclature**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
<b>2.2 Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols</b>			
31/05/2022	DE_2022_023	DETOURNEMENT CHEMIN RURAL N°58 LA GUIONNIERE	49
<b>7.1 Décisions budgétaires</b>			
31/05/2022	DE_2022_022	DECISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNE	48

### Convocation

Courriels des destinataires	Confirmation
mairie@leshermites.fr	Réception confirmée le 24/05/2022 à 17:28
a.drouet@leshermites.fr	aucune
f.salge@leshermites.fr	Réception confirmée le 28/05/2022 à 17:54
a.beldan@leshermites.fr	Réception confirmée le 25/05/2022 à 01:22
c.riant@leshermites.fr	Réception confirmée le 24/05/2022 à 18:38
soetaert.eric@gmail.com	Réception confirmée le 25/05/2022 à 18:34
bizieux.olivier@wanadoo.fr	Réception confirmée le 25/05/2022 à 13:01
ogermadeleine@gmail.com	aucune
jf-leclerc@orange.fr	Réception confirmée le 24/05/2022 à 19:37
louis-de-beunay@orange.fr	Réception confirmée le 24/05/2022 à 18:41
verdierstephane@orange.fr	Réception confirmée le 24/05/2022 à 18:42
feha.drouet@gmail.com	aucune
jjbesnier@hotmail.fr	Réception confirmée le 24/05/2022 à 19:45
genevieve rippon@hotmail.fr	Réception confirmée le 30/05/2022 à 08:20
edebrantes@gmail.com	Réception confirmée le 24/05/2022 à 18:07
verane.gjgaud@gmail.com	Réception confirmée le 24/05/2022 à 17:31

République Française  
Département d'Indre-et-Loire - Arrondissement : LOCHES  
COMMUNE DE LES HERMITES

## LISTE DE PRESENCE

Réunion du 31/05/2022

Date de la convocation: 24/05/2022

NOM	FONCTION	SIGNATURE
DROUET Alain	Maire	
SALGÉ François	Adjoint Au Maire	
BELDAN Aurélie	Adjointe Au Maire	
RIANT Christophe	Adjoint Au Maire	
SOETAERT Eric	Conseiller Municipal	
BIZIEUX Olivier	Conseiller Municipal	
OGER Lucie	Conseillère Municipale	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	Représenté par DROUET Alain
DE BEAUNAY Louis	Conseiller Municipal	
VERDIER Stéphane	Conseiller Municipal	
DROUET Eloïse	Conseillère Municipale	
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	Absent
RIPPON Geneviève	Conseillère Municipale	Représentée par SALGÉ François
SAUVAGE DE BRANTES Emmanuel	Conseiller Municipal	
MAILLER Vérane	Conseillère Municipale	Représentée par BELDAN Aurélie